



**Procès-verbal du Bureau Syndical
de l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue
Mercredi 13 juillet 2022**

Lieu : Visio-conférence

Date de la convocation : 06/07/2022

Membres - Département en exercice : 2

Membres - EPCIs en exercice : 9

Membres présents :

2

Membres présents :

5

Nombre de suffrage exprimés

7

L'an deux mille vingt-deux, le treize juillet à quatorze heures, le Bureau Syndical de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Philippe ALPY.

Collectivités	Membres du Bureau	
Département du Doubs	Philippe ALPY	x
	Béatrix LOIZON	x
CC Loue Lison	Jean-Claude GRENIER	Excusé
CC Montbenoît	Olivier BILLOT	x
CC Grand Pontarlier	Daniel DEFRASNE	x
CC Portes du Haut Doubs	Gérard FAIVRE	x
CC Val de Morteau	Jean Pierre FRIGO	Excusé
CC Arbois Poligny Salins	Bernard LAUBIER	Excusé
CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	Claude LIETTA	x
CC Plateau de Frasne et Val du Dugeon	Christian VALLET	x
CC Altitude 800	Aurélien DORNIER	Excusé

Secrétaire de séance : Béatrix LOIZON

ORDRE DU JOUR

1. Attribution marché – étude prospective changement climatique2
2. Demande financement Contrat Natura 2000 – Correction3

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux membres du bureau et les remercie pour leur présence pour ce bureau en visio-conférence

1. Attribution marché – étude prospective changement climatique

L'objet de la consultation est la réalisation d'une Etude prospective sur le changement climatique et ses effets sur les ressources en eau à l'échelle de l'EPAGE et du SAGE Haut-Doubs Haute-Loue en vue d'une stratégie d'adaptation.

Celle-ci constituera le socle du futur SAGE et du futur PTGE (Plan Territorial de Gestion de l'Eau).

Cette approche comprend :

- La réalisation d'une étude rétrospective et prospective sur le changement climatique à l'horizon 2050 axée sur le volet de la ressource en eau,
- Combinée à une animation territoriale auprès des acteurs de l'eau du territoire sous l'éclairage des éléments du changement climatique connu actuellement, et des résultats au fil de l'eau, des différentes phases de l'étude prospective, afin d'informer et de co-construire avec les acteurs et usagers de l'eau une stratégie d'adaptation.

21 dossiers de consultation ont été retirés sur la plateforme klekoon et 5 candidats ont remis une offre (date limite le 25 mai) :

°	Date du dépôt	Soumissionnaires	Montant offre
1	24/05/2022 11:26:44	Florian Barrau (ICEA)	68 400 € H.T.
2	24/05/2022 13:46:37	SAFEGE	212 825 € H.T.
3	25/05/2022 11:45:08	Auxilia	148 047 € H.T.
4	25/05/2022 15:09:29	ARTELIA	184 300 € H.T.
5	25/05/2022 15:14:54	Cabinet REILE	155 825 € H.T.

Critère	Pondération
1 / prix	40 %
2 / valeur technique	60 %

L'offre du cabinet d'étude ICEA (Florian Barrau) a été jugée anormalement basse au regard de l'article L2152-6 de code de la commande publique, et ce après avoir demandé de bien vouloir communiquer toute justification d'ordre technique et/ou financière susceptible d'expliquer le niveau de son offre au regard des prestations proposées.

Après un 1^{er} classement des 4 offres recevables, il a été décidé d'engager une première de négociation avec ces 4 candidats, le règlement de consultation prévoyant que le maître d'ouvrage se réservait la possibilité de négocier.

Il a été notamment demandé si les candidats étaient :

- techniquement en mesure de préciser et d'améliorer le cas échéant leur offre, sur le plan du diagnostic territorial et en particulier sur le volet prospectif quantitatif hydrologique (modélisation ou autre).
- s'ils étaient prêts à optimiser financièrement leur offre pour tenir compte notamment des nombreuses données déjà disponibles sur le territoire.

Il a également été indiqué que la négociation serait finalisée avec le candidat le mieux placé à l'issue de cette première phase de négociation, au regard des critères d'évaluation des offres.

Les 4 candidats ont apporté dans les délais des compléments techniques et adapté leur prix en conséquence avec fourniture d'un nouveau DPGF.

A l'issue un nouveau classement a été effectué et le cabinet Artélia a obtenu la meilleure note. La phase finale de négociation a donc été menée avec le cabinet Artélia, à qui il a été demandé s'il pouvait optimiser, voir renforcer le volet animation territorial qui avait été diminué à l'issue de la première phase de négociation.

Le Cabinet Artélia a proposé de rajouter un atelier d'une demi-journée pour analyser collectivement les stratégies (scénarios d'adaptation) ce qui permettra de mieux associer les acteurs à la co-construction des scénarios d'adaptation.

Le DPGF est revu également avec un nouveau coût total de 152 969 € H.T.

Le classement final après la 2^{ème} phase de négociation est le suivant :

Candidats	note technique	note prix	TOTAL
Valeur items	60.00	40.00	100.00
Auxilia	60.00	36.66	96.65
Reilé	24.49	40.84	65.33
Artélia	57.55	39.18	96.73
SAFEGE	58.77	29.39	88.16

Le Président propose de retenir l'offre d'Artélia pour un montant de 152 969 € H.T.

Délibération N°339 : L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- **Décide de retenir l'offre du Bureau d'étude ARTELIA pour un montant de 152 969 € HT**
- **Autorise le Président à signer et notifier le marché d'étude correspondant**

2. Demande financement Contrat Natura 2000 – Correction

Monsieur le Président indique que lors du bureau du 09 février 2022, une délibération concernant la demande de financement pour le renouvellement du contrat Natura 2000 Drugeon Haut Doubs a été prise.

Or dans la délibération et dans le dossier de demande de financement envoyé le 14/02/2022, il se trouvait une erreur dans le montant des dépenses prévisionnelles (320 769.91€ au lieu de 325 903.91€) et des dépenses éligibles (283 792.04 € au lieu de 288 926.04€)

Ci-dessous le récapitulatif des dépenses prévisionnelles corrigées et envisagées pour les 5 ans du contrat (2022-2026)

Récapitulatif des dépenses prévisionnelles par actions			
	Montant des dépenses prévisionnelles (€)	Taux de financement (%)	Montant éligible (€)
Action N03Pi : Equipements pastoraux			
1. Dépenses sur devis (achats et prestations de service)	80 248,55	80%	64 198,84
2. Dépenses de rémunération	3 857,91	80%	3 086,33
3. Dépenses de frais professionnels (sur facture)	240,00	80%	192,00
6. Coûts indirects	578,69	80%	462,95
<i>sous-total N03Pi</i>	<i>84 925,15</i>	<i>80%</i>	<i>67 940,12</i>
Action N03Ri : Gestion pastoral			
1. Dépenses sur devis (achats et prestations de service)	24 820,00	80%	19 856,00
2. Dépenses de rémunération	63 473,19	80%	50 778,55
3. Dépenses de frais professionnels (sur facture)	2 150,00	80%	1 720,00
6. Coûts indirects	9 520,98	80%	7 616,78
<i>sous-total N03Ri</i>	<i>99 964,17</i>	<i>80%</i>	<i>79 971,33</i>
Action N04R : Fauche			
1. Dépenses sur devis (achats et prestations de service)	23 935,10	100%	23 935,10
2. Dépenses de rémunération	10 772,00	100%	10 772,00
3. Dépenses de frais professionnels (sur facture)	100,00	100%	100,00
6. Coûts indirects	1 615,80	100%	1 615,80
<i>sous-total N04R</i>	<i>36 422,90</i>	<i>100%</i>	<i>36 422,90</i>
Actions N05R : Chantier d'entretien			
1. Dépenses sur devis (achats et prestations de service)	80 592,10	100%	80 592,10
2. Dépenses de rémunération	20 608,34	100%	20 608,34
3. Dépenses de frais professionnels (sur facture)	300,00	100%	300,00
6. Coûts indirects	3 091,25	100%	3 091,25
<i>sous-total N05R</i>	<i>104 591,69</i>	<i>100%</i>	<i>104 591,69</i>
TOTAL	325 903,91		288 926,04

Année	Montant des dépenses prévisionnelles réellement supportées (€)	Montant éligible (€)
2022	52 772,82	45 888,36
2023	98 452,91	86 230,31
2024	86 707,44	76 959,76
2025	47 679,37	43 662,80
2026	40 291,37	36 184,80
TOTAL	325 903,91	288 926,04

Plan de financement	
Total des dépenses prévisionnelles	325 903,91 €
Total des dépenses éligibles	288 926,04 €
Financement Etat (37%)	106 902,64 €
Financement Union européenne (63%)	182 023,41 €
Autofinancement de l'EPAGE	36 977,86 €

Délibération N°340 L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- Valide la version corrigée de la demande de subvention du 14/02/2022 du contrat Natura 2000 Haut Doubs Drugeon pour la période 2022-2026, pour un financement à hauteur de 288 926.04 €
- Autorise le Président à signer tout document correspondant.

L'ordre du jour étant épuisé la séance se termine à 14h30

Le Président de l'EPAGE
Haut-Doubs Haute-Loue
Philippe ALPY

